

## Charlier Viser l'agronomie durable

Convaincu que l'avenir passera par une réduction du tout chimique ou que la chimie ne résoudra pas tout, Charlier mise sur ses charrues déchaumeuses. Le constructeur marnais, qui possède déjà une vaste gamme (portée de 4 à 7 corps, poussée de 3 à 5 corps, largeur variable de 5 à 7 corps, monoroue de 7 à 10 corps et semi-portée de 8 à 12 corps), complète désormais sa stratégie. Son ambition : s'intégrer dans une démarche durable. Son slogan d'entreprise va dans ce sens : « *Penser vert* ».

Sa gamme de charrues déchaumeuses permet de réaliser un désherbage mécanique par un pseudo-labour ou un déchaumage sur un horizon de sol de faible profondeur (8 à 15 cm), mais aussi d'effectuer une reprise de printemps pour réchauffer, nettoyer et faciliter la préparation des sols. Dans une autre démarche d'agriculture de grande largeur, Charlier propose également un ensemble combinant 5 socs à l'avant et 12 socs à l'arrière. Ce qui permet de travailler sur 7 mètres en un seul passage.

► A. Verzeaux



Crédit : Charlier

## NUMÉRIQUE

# Code de conduite européen sur le partage des données agricoles

Les acteurs de la production agricole ont lancé une initiative européenne sur le partage des données numériques dans le secteur. Objectifs : clarifier les responsabilités et instaurer la confiance.

Les associations européennes d'agriculteurs, entrepreneurs de travaux agricoles, du secteur du machinisme et autres <sup>(1)</sup> ont présenté le 23 avril à Bruxelles un « Code de conduite sur le partage des données agricoles par un accord contractuel ». Cette initiative non contraignante vise à établir des principes transparents, à clarifier les responsabilités et à instaurer la confiance entre les partenaires. Les signataires, qui souhaitent passer rapidement à l'ère de l'agriculture numérique, reconnaissent la nécessité d'accorder aux initiateurs de données un rôle de premier plan dans le contrôle de l'accès et de l'utilisation des données de leurs partenaires commerciaux et de bénéficier du partage des données avec tout partenaire souhaitant les exploiter.

« Les agriculteurs doivent avoir accès aux données qu'ils par-

tagent et des sauvegardes pour protéger leur production de données », a commenté le commissaire européen Phil Hogan lors de la présentation du code de conduite. « Si nous obtenons cela dès le début, nous pouvons éviter une situation où nous sommes forcés de prendre des mesures rétroactives plus tard, comme cela est arrivé récemment avec les pratiques commerciales inéquitables dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire », a-t-il ajouté.

### Internet des objets

La Commission de Bruxelles a formulé le 25 avril, dans une communication intitulée « Vers un espace européen commun de données », des principes spécifiques régissant le partage de données anonymes produites par des machines. Elle décrit ce qu'elle considère être des marchés équitables et concurrentiels pour les données de l'internet des

objets (iDo) et pour les produits et services qui reposent sur ces données.

Les données produites par des machines, qui revêtent une importance croissante pour l'économie fondée sur les données, ne sont actuellement pas couvertes par la législation en vigueur. Généralement, les droits d'accès et de réutilisation sont définis par des contrats de droit privé, par exemple entre le fabricant et l'entreprise utilisant l'outil de l'IdO.

FXS

(1) Copa-Cogeca (organisations et coopératives agricoles), Ceja (jeunes agriculteurs), Ceattar (entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers), Cema (machines agricoles), Effab (élevage et reproduction), Esa (semences), Fefac (alimentation animale), Fertilizers Europe.

## EN BREF

### » Numérique: 10% des surfaces de grandes cultures pilotés par télédétection

Selon les derniers résultats de l'Observatoire des usages de l'agriculture numérique présentés lors du séminaire Agrotic (Montpellier Supagro), 10 % des surfaces françaises de grandes cultures sont concernées par le pilotage en télédétection (images de satellites, drones ou avions) en 2017. La fertilisation azotée est le principal usage. Autre secteur concerné : la vigne, dont 1,2 % des surfaces françaises est piloté en télédétection, principalement pour mieux gérer les tours de plaine. Au total, les agriculteurs français utilisent la télédétection sur un peu plus d'1 million d'hectares. Pour 85 % des surfaces, il s'agit d'images de satellites, contre 15 % pour les images de drones ou d'avions.

### » La filiale numérique de Monsanto se lancera en septembre en Europe

La filiale numérique de Monsanto, Climate corporation, achetée en 2013 pour environ 1 milliard de dollars, vient d'annoncer son lancement en Europe à partir de septembre, avec la commercialisation par abonnement de son service en ligne Fieldview. Celui-ci permet la collecte de données - dont celles des machines grâce à un accessoire électronique vendu 399 euros pièce -, leur visualisation/manipulation et l'établissement de cartes de modulation. Le tarif de l'abonnement n'est pas connu. Le service est dédié aux grandes cultures. Il ne comprend pour l'instant pas de conseils - ceux-ci devraient être fournis à partir de la prochaine campagne, car Climate corporation manque pour l'instant de données en Europe. Son service est déjà présent aux États-Unis, au Canada et au Brésil. Il revendique 10 000 utilisateurs aux États-Unis.

### » Le site d'Advanta fait peau neuve

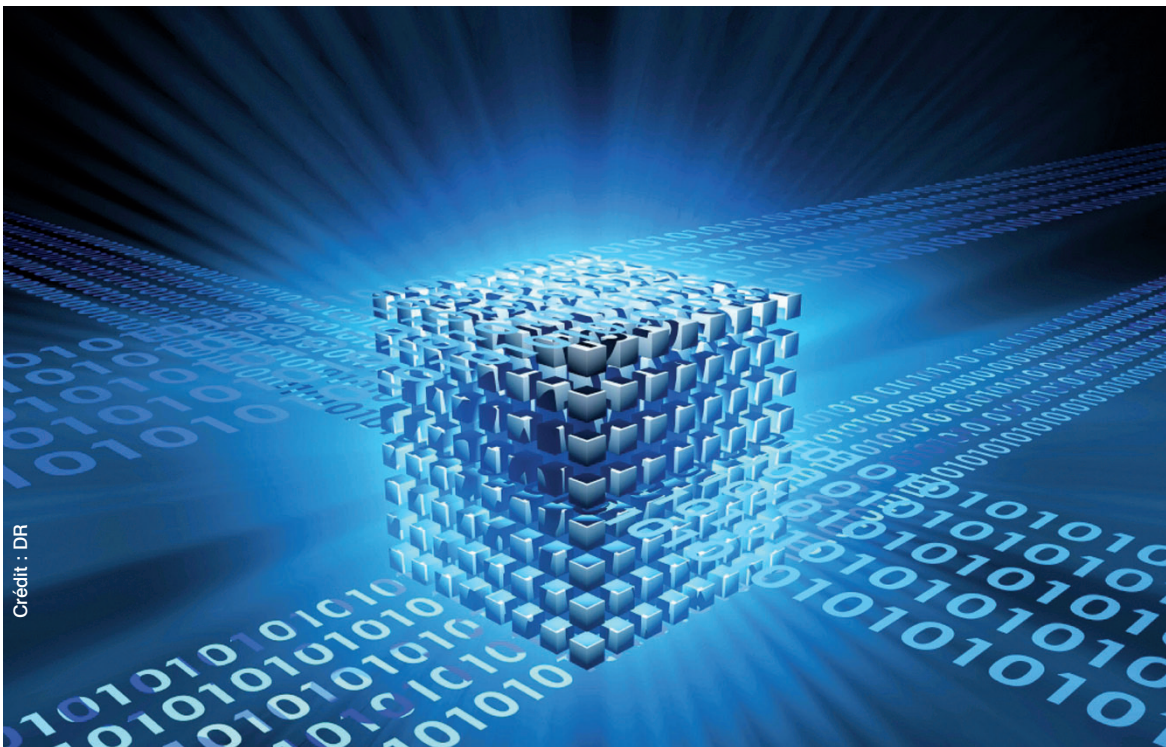
Le site web de la marque Advanta (groupe Limagrain) se refait une beauté. Répondre à la mobilité des agriculteurs est l'objectif de cette manœuvre. Il est désormais possible, pour eux, de consulter toutes les informations variétales sur différents supports (internet, application mobile). La navigation est simple et intuitive. Elle se décompose en quatre grandes thématiques : recherche et développement, maïs fourrage, maïs grain et colza. Des galeries photos et supports vidéos regroupent des informations pointues (Soil Exploration, maïs grain humide, virus TuYV colza...). Une autre partie du site est dédiée à l'actualité d'Advanta. Leur deuxième position sur le marché du colza en France justifie ce renouveau. Il est le fruit d'une volonté de la marque d'assurer proximité et expertise auprès de ses utilisateurs. [www.advantaseeds.fr](http://www.advantaseeds.fr).



Crédit : Advanta

### » Orge brassicole : la filière veut créer une plateforme R&D

Une plateforme R & D pour l'innovation dans les orges de brasserie est en gestation, ont indiqué les producteurs, malteurs et brasseurs au 20<sup>e</sup> colloque d'Arvalis consacré à la filière. L'objectif est de « mieux coordonner les programmes de recherche pour trouver plus rapidement de nouveaux moyens d'améliorer la compétitivité, la durabilité de la filière en misant sur la qualité », a déclaré Didier Lenoir, président de la commission orges de l'AGPB. Il s'agit en priorité d'obtenir une qualité stable, selon Jean-Philippe Jelu, président de Malteurs de France. Ces deux dernières années, la production d'orges a connu des taux de protéines élevés avec des aléas climatiques « de plus en plus difficiles à gérer ». La plateforme doit s'interroger sur « comment produire autrement » via l'obtention végétale, les apports d'intrants, a considéré le patron des malteurs. Un projet bienvenu pour les producteurs, qui vivent une « période compliquée » sur les plans réglementaires et de politique agricole, a souligné Didier Lenoir. « Il y a urgence à disposer de variétés résistantes à la jaunisse nanisante », selon le vice-président de l'AGPB, Rémi Haquin, faisant allusion au plan d'actions phytos du gouvernement et ses nouvelles contraintes dans la protection des cultures.



Crédit : DR

Il faut des principes transparents sur le partage de la donnée agricole.